

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 14/05/2020

CRÉATION DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP) DU RÉSEAU D'OBSERVATION DU LITTORAL DE NORMANDIE ET DES HAUTS-DE-FRANCE

Un besoin crucial de connaissance pour une gestion intégrée du littoral

En 2010, les anciennes régions Basse-Normandie, Haute-Normandie et Picardie ainsi que le Conservatoire du littoral ont créé le **Réseau d'Observation du Littoral Normand et Picard (ROLNP)**. Ce réseau est chargé de coordonner l'information sur le suivi de l'évolution du littoral de ces régions côtières afin de faciliter la prise de décision sur la mise en place de politiques de gestion du littoral. Le ROLNP est une véritable «plateforme unique» au service des territoires.

Le Syndicat Mixte Littoral Normand, siège de la délégation Normandie du Conservatoire du littoral, accueille la cellule d'animation du ROLNP.

Avec la recomposition des régions en 2016, les actions du ROLNP ont été prolongées sur l'ensemble du littoral des deux nouvelles régions, la Normandie et les Hauts-de-France. Cette dimension interrégionale permet d'appréhender plus largement les phénomènes naturels, au-delà des frontières administratives.

Les représentants de l'État et du Conservatoire du littoral ainsi que les élus des Régions Normandie et Hauts-de-France ont souhaité pérenniser l'action de ce réseau, en lui donnant un statut adapté à ses missions et à son périmètre d'intervention. C'est ainsi que le **GIP Réseau d'Observation du Littoral (ROL) de Normandie et des Hauts-de-France a été créé le 1^{er} avril 2020**. Son assemblée générale constitutive s'est tenue en audioconférence le jeudi 07 mai 2020.

Les missions du GIP

- **Valoriser la connaissance** scientifique et technique sur le littoral, et la diffuser ;
- Mettre à disposition des acteurs du territoire un **outil d'aide à la décision** ;
- Fournir aux élus régionaux, à l'État et au Conservatoire du Littoral, des informations pour préciser leur **politique littorale**.

Préfecture de la région Hauts-de-France
Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex

La diffusion de la connaissance

Le Réseau d'Observation du Littoral poursuit ses actions de valorisation de la connaissance à travers ses outils : la plateforme internet (www.rolnhdf.fr) avec un annuaire des acteurs, un atlas cartographique dynamique, et de nombreuses ressources bibliographiques. Le suivi « Tempêtes » s'est étoffé avec une nouvelle application permettant la consultation des dégâts occasionnés par les événements tempétueux, depuis 2013.

Le ROL organise des colloques à destination des élus, des séminaires scientifiques et des ateliers de terrain à l'échelle des deux régions.

La stratégie interrégionale de suivi du littoral depuis la baie du Mont-Saint-Michel jusqu'à la frontière belge

Un premier levé altimétrique très haute résolution de la bande côtière et des petits-fonds marins s'est finalisé en 2019. Une seconde acquisition topographique s'organise en 2020. Au regard du nombre de sollicitations pour accéder et manipuler cette donnée, cette acquisition est fondamentale pour comprendre la dynamique côtière et pour alimenter la vision à long terme que doivent élaborer et faire évoluer ensemble l'État et les Régions. Plus largement, le ROL apporte ainsi son expertise technique aux Régions et aux autorités de l'État, en Normandie et dans les Hauts-de-France. Il participe ainsi actuellement au déploiement par chaque préfet de région d'une stratégie régionale pour une gestion intégrée et durable du littoral et du trait de côte.

Contribuer aux réflexions nationales et accompagner les stratégies locales sur la façade maritime

La France s'est dotée en 2012 d'une stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et de programmes d'actions successifs dans ce domaine. Leur ambition est de renforcer la connaissance des mouvements de la bande côtière et de favoriser la mise en place de stratégies locales pour adapter les territoires aux évolutions du littoral. Le plan national d'adaptation au changement climatique 2018 – 2022 renforce cette exigence.

Le ROL participe au Réseau National des Observatoires du Trait de Côte (RNOTC). Véritable dispositif pionnier, il y apporte son retour d'expérience dans le choix et la mise en œuvre de ses outils, en appui de la politique nationale qui encourage les observatoires locaux dans toutes les façades maritimes et les régions.

C'est dans ce cadre que le ROL accompagne techniquement des projets de territoires d'adaptation aux évolutions littorales et apporte son concours en matière d'aide à la décision. Toutes les collectivités locales qui le souhaitent sont donc invitées à s'associer aux travaux du ROL et à bénéficier de son expertise.

Il concourt ainsi pleinement aux objectifs de la Stratégie de façade maritime Manche Est – mer du Nord.

[Pour en savoir plus : www.rolnhdf.fr](http://www.rolnhdf.fr) et rolnp@conservatoire-du-littoral.fr

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex

